



AVIS DE COURSE



Nom de l'épreuve : **SIL EUROPE**

Dates complètes : **8 & 9 OCTOBRE 2011**

Lieu : **LES SABLES D'OLONNE**

Autorité Organisatrice : **SPORTS NAUTIQUES SABLAIS**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,
- 1.4. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **Europe** .
- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis à :

Anne GUILLOUX
60 Boulevard Laplace
85 100 LES SABLES d'OLONNE

- 3.3. Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical, le timbre de classe et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité



Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants (repas compris)

Classe	Montant
EUROPE	30 euros

Majoration de 10 euros après le 3 Octobre

Repas accompagnateurs : 10 euros

Inscription obligatoire, avant le 3 Octobre, pour les coureurs et les accompagnateurs désirant participer au repas (voir feuille inscription).

5. PROGRAMME

5.1. Confirmation d'inscription :

Jour et date 08/10 de 11 h00 à 14h00

19 h 30 : repas des coureurs

5.2. Jours de course :

08/10 : L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 15 h00 puis courses à suivre

09/10 : L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 10 h00 puis courses à suivre

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

7. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : trapèzes ou triangles (voir annexe parcours).

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.2, rotation de 2 tours s'appliquera.

9. CLASSEMENT

9.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

9.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 3

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de 4



10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Des prix seront distribués

12. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

13. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Anne GUILLOUX

Tel : 06 62 68 36 60

E-mail anne-guilloux@neuf.fr

